Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 8670619
Centre d'intérêt: 751

Les Résultats de l'épreuve du français écrit de cinquième secondaire administrée au mois de mai 1986 : rapport global / [pour la] Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques, [Ministère de l'éducation]. -- [Québec] : La Direction générale, 1986.
29 p. ; 28 cm.

Code: 16-7407-01. Notes bibliogr. au bas des p.

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province) Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques

Descripteur(s): Français (Langue) * Langue écrite * Examen scolaire * Note * Secondaire (Ordre d'enseignement)

En mai 1986, le ministère de l'Education instaurait une épreuve ministérielle de français écrit pour les élèves de cinquième année du secondaire dont la langue d'enseignement est le français. Les résultats d'ensemble sont présentés dans le document, puis analysés selon des critères reliés au fond et à la forme du texte produit. On relève ensuite les forces et les faiblesses des élèves, et l'on rapporte finalement les résultats par commission scolaire. Les élèves ont obtenu en moyenne 57,3 sur 100 à l'épreuve, et le taux de réussite est de 45,3%. La comparaison des moyennes obtenues pour le fond (intention et discours) et la forme (lexique, syntaxe, orthographe et grammaire) indique une meilleure performance des élèves pour le premier aspect. L'étude des résultats, conclut le document, entraîne une conclusion claire: "L'heure est à l'action!"

Type de document: r

Québec

Les résultats de l'épreuve de français écrit de cinquième secondaire administrée au mois de mai 1986

RAPPORT GLOBAL

Décembre 1986

EDUQ 8670619

Les résultats de l'épreuve de français écrit de cinquième secondaire administrée au mois de mai 1986

RAPPORT GLOBAL

Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1986

ISBN 2-550-13514-8

Dépôt légal - quatrième trimestre 1986
Bibliothèque nationale du Québec

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
INTRODUCTION	5
1. Buts poursuivis	5
2. Description de l'épreuve	6
3. Description de la grille de correction	7
4. Correction de l'épreuve et diffusion des résultats	8
5. Résultats d'ensemble	8
6. Analyse par critère	11
A. Analyse des critères reliés au fond	13
B. Analyse des critères reliés à la forme	18
7. Forces et faiblesses des élèves du Québec	24
8. Résultats par commission scolaire	25
CONCLUSION	29

INTRODUCTION

Depuis quelques années, pour ne pas dire depuis toujours, la qualité de la langue écrite des élèves préoccupe les chercheurs, le ministère de l'Éducation et les journalistes, et intéresse au plus haut point le milieu enseignant et l'opinion publique. Il n'y a qu'à penser, entre autres, à l'étude Roberge[1] et à l'étude Bureau[2] publiées par le Conseil de la langue française, au rapport du ministère de l'Éducation du Québec sur les résultats des élèves de 2e secondaire[3] et à l'enquête comparative[4] menée par un journaliste de La Presse. Le présent rapport, qui porte sur les résultats de l'épreuve de français écrit de cinquième secondaire administrée au mois de mai 1986 s'inscrit dans la lignée des documents cités précédemment. Toutefois, le projet qui en est à l'origine visait des objectifs précis.

1. Buts poursuivis

En mai 1986, le ministère de l'Éducation instaurait une épreuve ministérielle de français écrit pour les élèves de cinquième année du secondaire dont la langue d'enseignement est le français.

L'administration et la correction de l'épreuve ainsi que la diffusion des résultats s'inscrivent dans une opération qui vise, au cours des prochaines années, à:

- stimuler l'intérêt de l'école pour la qualité du français écrit;

- susciter une attention renouvelée pour l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation du français écrit;

---

1. ROBERGE, Alain, Étude comparative sur l'orthographe d'élèves québécois, Conseil de la langue française, Notes et documents n° 41, avril 1984.
2. BUREAU, Conrad, Le français écrit au secondaire, Documentation du Conseil de la langue française n° 19, 1985.
3. OUELLET, Lise, Rapport détaillé concernant les résultats à l'épreuve de fin de cycle de français langue maternelle au premier cycle du secondaire, compréhension et production écrites, ministère de l'Éducation, Direction générale de l'évaluation, octobre 1985.
4. NOEL, André, série d'articles parus dans le quotidien La Presse à la fin de mars 1986.

- obtenir des données qui permettent de mesurer l'évolution de l'apprentissage du français écrit à la fin du secondaire;

- fournir aux commissions scolaires et aux écoles secondaires des données plus précises sur les capacités de leurs élèves en français écrit afin qu'elles cherchent les causes et les remèdes aux lacunes constatées;

- contribuer à la détermination du seuil de maîtrise du français écrit que doit atteindre un élève à la fin de ses études secondaires.

2. Description de l'épreuve

Le 22 mai 1986, les élèves de cinquième secondaire ont passé l'épreuve ministérielle de français écrit; seuls les élèves de la formation professionnelle qui étaient en stage à cette date pouvaient en être dispensés. Les élèves disposaient de trois heures pour écrire une lettre adressée aux responsables de l'évaluation du Ministère. Dans cette lettre, ils devaient exprimer leur opinion sur un des sujets suivants, chaque sujet étant présenté par un court texte:

- la discipline à l'école;
- l'alcool au volant et ses conséquences;
- la poursuite des études après le secondaire.

La moitié des élèves ont choisi le deuxième sujet alors que 20 p. 100 ont préféré le premier et 30 p. 100 le troisième. De l'avis de 94 p. 100 des enseignants[1], les sujets étaient intéressants ou très intéressants.

---

1. Les enseignants et les cadres scolaires ont été invités à répondre à des questionnaires de rétroaction touchant le contenu de l'épreuve, les modalités d'administration et de correction, de même que l'application du programme. Le questionnaire de rétroaction destiné aux enseignants a été rempli par 497 personnes de toutes les régions administratives. Toutes les fois qu'une proportion d'enseignants est donnée dans le présent rapport, il faut comprendre qu'il s'agit de ceux qui ont rempli le questionnaire.

Les élèves avaient droit au dictionnaire et à la grammaire pour faire leur travail. 87 p. 100 des enseignants affirment qu'il y avait suffisamment de dictionnaires disponibles pour les élèves et 83 p. 100 répondent qu'il y avait suffisamment de grammaires.

3. Description de la grille de correction

L'épreuve visait à vérifier, par la rédaction d'une lettre d'opinion, l'habileté à écrire des élèves. Le Ministère a élaboré une grille de correction à onze critères couvrant différents points des deux aspects sur lesquels portait la correction: **le fond** (intention de communication et discours argumentatif) et **la forme** (fonctionnement de la langue). Les critères utilisés étaient les suivants:

Le fond (50 p. 100)

1. L'élève énonce le sujet de sa lettre. (5 p. 100)
2. L'élève exprime son opinion. (5 p. 100)
3. L'élève utilise des faits, des exemples, des énoncés généraux ou des références pour appuyer son opinion. (20 p. 100)
4. L'élève présente ses arguments selon un ordre déterminé. (10 p. 100)
5. L'élève utilise des mots ou des locutions qui témoignent bien de l'articulation de ses idées. (10 p. 100)

La forme (50 p. 100)

6. L'élève emploie un vocabulaire correct, précis et varié. (10 p. 100)
7. L'élève fait des paragraphes qui correspondent à l'articulation de ses idées. (5 p. 100)
8. L'élève construit des phrases correctes. (10 p. 100)
9. L'élève utilise adéquatement les signes de ponctuation. (5 p. 100)
10. L'élève respecte l'orthographe d'usage. (10 p. 100)
11. L'élève respecte les règles d'accord. (10 p. 100)

Une échelle descriptive à cinq échelons accompagnait chaque critère. Des explications supplémentaires étaient fournies aux correcteurs afin qu'ils puissent attribuer une cote le plus objectivement possible.

Les enseignants qui ont répondu au questionnaire de rétroaction ont affirmé, dans une proportion de 90 p. 100, que les critères étaient pertinents ou très pertinents pour évaluer l'habileté à écrire et que l'échelle descriptive était adéquate ou très adéquate pour juger de chaque critère.

4. Correction de l'épreuve et diffusion des résultats

La correction de cette épreuve a été assumée par le Ministère. Soixante-huit personnes, choisies parmi près de quatre cents candidats à la suite d'un concours, ont corrigé les 55 000 copies d'élèves sous la supervision de six enseignants du secondaire. Les correcteurs étaient, pour la plupart, des étudiantes et des étudiants de fin du premier cycle universitaire. Tous les moyens ont été mis en oeuvre pour assurer une correction aussi uniforme que possible.

Cette année, le Ministère ne transmettra pas de résultat à chaque élève puisque l'épreuve n'était pas une condition pour la délivrance du diplôme. Seuls les résultats des groupes d'élèves, des écoles, des commissions scolaires et de l'ensemble du Québec seront publiés.

5. Résultats d'ensemble

Avant d'aborder les résultats, il convient de rappeler quelques faits. Premièrement, le programme de français du secondaire a servi de guide pour l'élaboration des critères d'évaluation. Toutefois, l'application de ce programme n'était pas obligatoire en 5e année du secondaire en mai 1986. La moitié des enseignants disent qu'ils n'ont pas commencé à l'appliquer, ce qui est conforme au rythme d'implantation prévu pour ce programme.

Deuxièmement, l'épreuve, quoique obligatoire pour tous les élèves, ne contribuait pas nécessairement au calcul des notes qui figurent au bulletin. Près de 52 p. 100 des enseignants ont affirmé qu'il y avait eu une correction locale, ce qui peut laisser croire que leurs élèves ont accordé une attention toute spéciale à la rédaction de leur lettre. Quant aux autres élèves, la rétroaction des enseignants porte à croire qu'ils ont fait sérieusement le travail demandé.

Troisièmement, les seuils de réussite pour chaque critère et pour l'ensemble de l'épreuve ont été fixés en fonction d'une performance désirable et non en fonction d'un taux de réussite souhaitable. Les résultats suivants tracent le portrait de l'habileté à écrire des élèves de 5e secondaire en 1986. L'étude attentive de ces résultats permettra de préciser la performance souhaitable en rapport avec les conditions de délivrance du diplôme d'études secondaires. On comprendra facilement la difficulté de poursuivre le double but d'avoir un haut taux de réussite et de rehausser les exigences liées à la qualité du diplôme.

Enfin, toute étude de ce genre comporte des limites en matière de validité absolue des résultats, d'autant plus que c'est la première fois que le Ministère met sur pied une opération d'une telle envergure. Une certaine prudence s'impose donc lors de la lecture de ces résultats.

Le tableau de la page suivante présente les moyennes obtenues par l'ensemble des élèves du Québec en fonction des critères reliés au **fond** (sur 50) et à la **forme** (sur 50), puis la moyenne pour **l'ensemble de l'épreuve** (sur 100). La dernière colonne indique le **taux de réussite**, c'est-à-dire le pourcentage d'élèves qui ont obtenu une note globale de 60 p. 100 et plus. Plus bas, on trouve les mêmes types de résultats selon le type de formation des élèves, le sexe et le réseau d'enseignement.

TABLEAU 1: Moyennes et taux de réussite à l'épreuve de français écrit de cinquième secondaire pour l'ensemble du Québec selon le type de formation, le sexe et le réseau d'enseignement (54 870 élèves ont subi l'épreuve).

CARACTÉRISTIQUES	NOMBRE D'ÉLÈVES	LE FOND (moyenne sur 50)	LA FORME (moyenne sur 50)	L'ÉPREUVE (moyenne sur 100)	LE TAUX DE RÉUSSITE
ENSEMBLE DU QUÉBEC	54 870	31,9	28,8	59,7	49,8
TYPE DE FORMATION					
Formation générale	49 812	32,6	27,6	60,2	53,3
Formation professionnelle	5 058	27,2	21,9	49,1	28,6
SEXE					
Garçons	26 873	30,9	26,5	56,4	41,4
Filles	28 997	32,8	30,9	61,7	57,4
RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT					
Public	45 160	31,3	28,0	57,3	46,3
Privé	9 710	34,7	30,8	65,5	66,3

L'examen comparatif des moyennes (formation générale - formation professionnelle; garçons-filles; réseau public - réseau privé) ne nous apprend rien de bien nouveau, si ce n'est l'importance de certains écarts.

En comparant les moyennes pour le **fond** (intention et discours) et la **forme** (fonctionnement de la langue), nous observons un écart constant de cinq points et plus chez les différents groupes sauf chez les filles et dans le réseau de l'enseignement privé où cet écart est de près de quatre points.

Pour l'ensemble du Québec, la moyenne se situe à 58,7 p. 100 ce qui représente un taux de réussite de 49,8 p. 100. Cela signifie que près d'un élève sur deux a atteint le seuil de réussite fixé pour cette épreuve (60 p. 100). Ces élèves peuvent avoir satisfait aux exigences de chacun des onze critères ou bien, ayant montré des faiblesses pour un ou quelques critères, ils se sont repris par une très bonne performance par rapport à d'autres critères.

L'analyse des résultats pour chacun des critères permet de dégager les forces et les faiblesses des élèves du Québec.

6. Analyse par critère

Il est possible d'avoir une meilleure image de la performance des élèves en examinant les résultats critère par critère. Les pages qui suivent reprennent l'énoncé de chaque critère. Au-dessous se trouve l'échelle descriptive accompagnée, à droite, du pourcentage d'élèves se situant à chaque échelon. Le seuil de réussite pour chaque critère étant fixé à C, le chiffre de l'extrême droite indique le pourcentage d'élèves qui ont satisfait aux exigences du critère (A + B + C).

Plus bas, des explications sont données concernant le critère lui-même ou certains échelons de l'échelle descriptive. Quelques exemples sont fournis pour illustrer les diverses catégories d'erreurs. De plus, des explications supplémentaires proviennent d'une analyse détaillée que le Ministère a effectuée afin d'avoir une idée plus précise des difficultés des élèves. Cette analyse est publiée à l'intention des éducateurs.

Pour effectuer l'analyse détaillée, un échantillon représentatif a été prélevé de l'ensemble des épreuves à corriger. Les textes ont été analysés à l'aide d'une grille de correction[1] spécifique au fonctionnement de la langue et regroupant les éléments reliés à l'orthographe, à la grammaire, à la syntaxe, au lexique et à la sémantique. Cette analyse a révélé que les élèves ont écrit en moyenne 334 mots et qu'ils ont fait, en moyenne, 31 erreurs.

1. Grille d'analyse contenue dans le Rapport détaillé concernant les résultats à l'épreuve de fin de cycle de français langue maternelle au premier cycle du secondaire, M.E.Q., 1985, et largement inspirée des travaux de Conrad Bureau, de l'Université Laval.

A. Analyse des critères reliés au fond

Critère 1: **L'élève énonce le sujet de sa lettre d'opinion.**

Échelle descriptive et résultats

A	Énoncé très clair	9,3	
B	Énoncé clair	34,0	
C	Énoncé plus ou moins clair	35,3	78,6
D	Manque de clarté	6,8	
E	Pas d'énoncé	14,6	

Explications

L'énoncé du sujet fait partie des premières lignes de l'introduction. Il est normalement court. L'élève doit rappeler le fait qui l'amène à écrire une lettre d'opinion.

L'énoncé plus ou moins clair est celui où l'élève a amené, rappelé ou posé son sujet en en énonçant seulement l'idée principale. L'énoncé clair est marqué par une vision plus large du problème.

Critère 2: L'élève exprime son opinion.

Échelle descriptive et résultats

A	Opinion très claire	40,6	
B	Opinion claire	44,1	
C	Opinion plus ou moins claire	10,2	94,9
D	Opinion obscure	3,8	
E	Pas d'opinion	1,3	

Explications

L'expression de l'opinion doit être assez claire. Le texte ne doit pas contenir d'ambiguïté. À la lecture, on doit savoir si l'élève est entièrement d'accord, plus ou moins d'accord ou en désaccord avec les idées émises dans les sujets proposés.

L'opinion plus ou moins claire est celle où, dans certains passages elle est claire et, dans d'autres, plus confuse.

Il n'y avait aucune ambiguïté possible chez les élèves qui ont exprimé très clairement leur opinion. Le vocabulaire utilisé par ces élèves était précis et percutant. Exemple: "L'école est encore l'option gagnante (...). Donc, la meilleure solution vis-à-vis le chômage est encore de continuer ses études jusqu'au bout."

Critère 3: **L'élève utilise des faits, des exemples, des énoncés généraux ou des références pour appuyer son opinion.**

Échelle descriptive et résultats

A	Argumentation rigoureuse	7,0	
B	Argumentation consistante	27,5	
C	Argumentation acceptable	36,0	70,5
D	Argumentation faible	21,6	
E	Argumentation insuffisante	7,9	

Explications

L'élève qui sait argumenter utilise tous les moyens qui sont en son pouvoir pour tenter de convaincre ses lecteurs. Pour appuyer son opinion, il fera appel à différents types d'arguments: des faits (dates, événements, etc.); des exemples (témoignages personnels que l'élève puise dans son environnement); des énoncés généraux (appel aux valeurs, à l'opinion générale, aux droits des individus, etc.) ou des références (résultats d'enquête, statistiques, citations, etc.).

Exemples: "Le 4 décembre 1985, le gouvernement fédéral adoptait une loi plus sévère visant à décourager les automobilistes qui conduisent en état d'ébriété." ou "J'ai été témoin de nombreux cas d'indiscipline en classe. J'ai vu ..."

L'argumentation acceptable est celle où il y a une présence suffisante d'arguments (au moins deux); cependant, l'élève aurait pu les développer davantage pour qu'ils soient efficaces.

Critère 4: **l'élève présente ses arguments selon un ordre déterminé.**

Échelle descriptive et résultats

A	Cohérence parfaite	13,5	
B	Cohérence	34,5	
C	Plus ou moins de cohérence	24,6	72,6
D	Ambiguïté marquée	6,9	
E	Incohérence	20,5	

Explications

On doit être en mesure de reconnaître la structure logique de la pensée de l'élève. Quel que soit l'ordre choisi, l'élève doit faire preuve de cohérence à l'intérieur de son texte.

L'élève qui veut faire valoir plusieurs arguments peut les classer selon un ordre croissant (du plus faible au plus fort), décroissant (du plus fort au plus faible) ou alterné (un faible, un fort). Celui qui développe plusieurs aspects d'un argument doit aussi les regrouper (ex.: avantages/désavantages; conséquences sur les plans physique, psychologique et social).

Le texte plus ou moins cohérent est celui dans lequel un argument n'est pas placé dans l'ordre attendu et dans lequel il y a quelques erreurs à l'intérieur des paragraphes.

Critère 5: **L'élève utilise des mots ou locutions qui témoignent bien de l'articulation de ses idées.**

Échelle descriptive et résultats

A	Aucune erreur	35,8	
B	1 erreur	27,1	
C	2 erreurs	16,2	79,1
D	3 erreurs	7,2	
E	4 erreurs et plus	13,7	

Explications

La structure logique de la pensée de l'élève est souvent mise en valeur par la présence de mots ou de locutions appelés marqueurs de relation. C'est à l'aide de ces mots que le lecteur retrace facilement la structure de l'argumentation.

Certains marqueurs de relations font davantage ressortir la structure de la lettre d'opinion en mettant en évidence l'ordre des arguments (ex.: premièrement, d'abord, d'une part, ensuite, troisièmement, par ailleurs, donc, pour conclure, en définitive, etc.). D'autres marqueurs mettent en évidence les rapports unissant les arguments entre eux, ou les rapports entre les arguments et le point de vue défendu (ex.: car, puisque, par conséquent, ainsi, cependant, toutefois, par contre, en outre, de plus, etc.).

Il y a erreur lorsqu'un marqueur de relation est utilisé de façon erronée ou lorsqu'il y a absence évidente d'un mot ou d'une locution qui devrait paraître pour une meilleure compréhension du texte.

Exemple: "(...) j'ai donc décidé de vous faire part de mes opinions personnelles sur ce qui a trait à la boisson alcoolisée au volant. Toutefois, je vais vous citer un petit exemple de mon argumentation" (On aurait dû lire: Pour ce faire).

B. Analyse des critères reliés à la forme

Critère 6: **L'élève emploie un vocabulaire correct, précis et varié.**

Échelle descriptive et résultats

A	Toujours précis, toujours varié	4,7	
B	Précis, pas toujours varié ou varié, pas toujours précis	48,5	
C	Pas toujours précis, peu varié	36,9	90,1
D	Imprécis, pas varié	8,4	
E	Très imprécis, pas varié	1,5	

Explications

L'élève doit utiliser des termes justes pour exprimer sa pensée; les mots ou groupes de mots choisis doivent appartenir à la langue française (vocabulaire précis).

Exemples d'erreurs: "... plusieurs jeunes enfants innocents se font abattre par des voitures." (On aurait dû lire: heurter, frapper); "... j'appuie le gouvernement d'avoir abordé cette nouvelle loi" (On aurait dû lire: promulgué, voté); "Plusieurs personnes se font jeter dehors de leur travail pour une bêtise de la sorte" (On aurait dû lire: sont remerciés de leurs services, sont congédiés).

L'élève doit aussi utiliser des expressions variées et des synonymes pour exprimer une même réalité; il utilise les pronoms qui conviennent plutôt que de répéter le même mot (vocabulaire varié).

Exemples d'erreurs: "... à tout ce groupe, il devrait donner un permis de conduire et en dehors de l'ouvrage lui retirer son permis de conduire" (On aurait dû lire: le lui retirer); "Je trouve que c'est facile de trouver des gens en état d'ébriété car leur regard est plus flou ..." (On aurait dû lire: d'identifier, de repérer).

Critère 7: **L'élève fait des paragraphes qui correspondent à l'articulation de ses idées.**

Échelle descriptive et résultats

A	Aucune erreur	63,1	
B	1 erreur	21,6	
C	2 erreurs	9,2	93,9
D	3 erreurs	3,3	
E	4 erreurs et plus	2,8	

Explications

Le premier paragraphe comprend normalement l'énoncé du sujet et l'expression de l'opinion. Dans le développement, l'élève peut présenter les deux, trois ou quatre arguments qu'il va développer ou les différents aspects d'un même argument. Chacun d'eux fait l'objet d'un paragraphe. On constate que certaines lettres d'opinion n'ont pas de conclusion. Si l'élève en compose une, il doit la détacher du reste du texte dans un paragraphe distinct.

Sont considérés comme étant des erreurs les cas où l'élève ne fait pas de paragraphe là où il en faudrait un et ceux où il coupe un paragraphe là où il ne faudrait pas.

Critère 8: **L'élève construit des phrases correctes.**

Échelle descriptive et résultats

A	0 - 1 erreur	13,4	
B	2 - 3 erreurs	21,4	
C	4 - 5 erreurs	20,7	55,5
D	6 - 7 erreurs	15,5	
E	8 erreurs et plus	29,0	

Explications

Quel que soit le type de phrases que l'élève utilise, celles-ci doivent être bien construites: il ne manque aucun mot; l'ordre des mots est correct; bon emploi des auxiliaires, verbes, pronoms relatifs, prépositions, conjonctions et adverbes. L'élève utilise les pronoms de la 3e personne, les adjectifs possessifs et démonstratifs de telle sorte qu'ils rappellent clairement les personnes ou les idées déjà mentionnés. Il utilise adéquatement le temps des verbes exigé par la logique de son texte.

Exemples d'erreurs (la correction est entre parenthèses): "Il ___ vaut pas la peine d'étudier" (ne); "Il s'avait blessé à cause de l'alcool" (s'était); "La société veut aider aux jeunes" (les jeunes); "Ils écoperont ___ 14 jours de prison" (de); "Les études sont importantes. Ils seront utiles dans l'avenir" (elles).

L'analyse détaillée a révélé que la moitié des erreurs reliées aux phrases portent sur l'ordre des mots et l'emploi des prépositions (ex.: "le nombre de gens au volant ivre cesse d'augmenter"; "les élèves du cinquième secondaire". Les élèves qui semblent les plus faibles commettent plusieurs erreurs reliées à la structure de la phrase. Les phrases très longues entraînent des erreurs de syntaxe plus fréquentes.

Critère 9: **L'élève utilise adéquatement les signes de ponctuation.**

Échelle descriptive et résultats

A	0 - 1 erreur	10,5	
B	2 - 3 erreurs	18,1	
C	4 - 5 erreurs	18,5	47,1
D	6 - 7 erreurs	15,4	
E	8 erreurs et plus	37,5	

Explications

Chaque signe de ponctuation qui manque ou qui est mal utilisé est considéré comme une erreur. Une même faute est comptée autant de fois qu'elle est répétée. Toutefois, l'attention s'est portée sur les erreurs les plus flagrantes.

L'analyse détaillée indique que près de 80 p. 100 des erreurs de ponctuation portent sur la virgule. L'absence de la majuscule en début de phrase et l'absence du point en fin de phrase comptent chacun pour 4 p. 100 des erreurs. Le type de texte demandé ne se prêtait guère à l'usage des guillemets et du tiret.

La virgule est utilisée régulièrement dans les énumérations; toutefois les élèves ont tendance à répéter la conjonction "et" plutôt que d'employer la virgule. Dans le cas du complément circonstanciel placé en début de phrase, la virgule est souvent absente (ex.: "(...) c'était une belle journée d'été ___ vous étiez probablement en train de vous faire bronzer"). En outre, on retrouve, à tort, la virgule entre le sujet et le verbe ou entre le verbe et le complément (ex.: "À première vue ___ l'influence criminelle, causée par l'alcool au volant, est néfaste").

Critère 10: **L'élève respecte l'orthographe d'usage.**

Échelle descriptive et résultats

A	Aucune erreur	12,1	
B	1 - 2 erreurs	29,7	
C	3 - 4 erreurs	21,6	**63,4**
D	5 - 6 erreurs	13,6	
E	7 erreurs et plus	23,0	

Explications

Cette catégorie comprend, outre la bonne façon d'écrire les mots, les accents, la coupure des mots en fin de ligne, la présence d'un signe mathématique au lieu d'un mot, l'utilisation d'abréviations (ex.: S.V.P., c.-à-d.), les erreurs dues à une mauvaise influence de la langue parlée (ex.: "C'est toute ce qu'il a fait"; "Il allait frapper pour leus faire peur"); l'oubli d'une lettre à l'intérieur d'un mot (ex.: acool, poucentage); les traits d'union (ex.: quelques uns, par-ce que); la liaison due à l'influence de la langue parlée (ex.: "conscient de son n'acte mortel"); l'emploi de l'apostrophe (ex.: "livresse au volant", "pas grand emploi et si ils en ont (...)".

L'analyse détaillée montre que plus de quatre fautes sur six de cette catégorie sont des fautes d'orthographe à proprement parler, c'est-à-dire qu'elles ne respectent pas la manière particulière dont un mot est écrit en fait (ex.: "(...) si vous avez anvi de prendre un vers", "nous voulons toujours imprétionné nos amis"). Les apostrophes et les traits d'union comptent pour 16 p. 100 des erreurs.

Critère 11: L'élève respecte les règles d'accord.

Échelle descriptive et résultats

A	0 - 1 erreur	8,7	
B	2 - 3 erreurs	12,8	
C	4 - 5 erreurs	13,0	34,5
D	6 - 7 erreurs	11,0	
E	8 erreurs et plus	54,5	

Explications

On considère ici tous les cas d'accords en genre et en nombre des noms, des adjectifs, des pronoms, des articles ainsi que des adjectifs possessifs, démonstratifs et indéfinis; l'accord du verbe et du participe passé, les conjugaisons, l'emploi des temps, des modes (ex.: terminaisons er/é, ez), les homonymes (ex.: on/ont; ses/ces/c'est, etc.). Une même faute est comptée autant de fois qu'elle est répétée.

L'analyse détaillée montre que les élèves font, en moyenne, 12 fautes de grammaire et que celles-ci représentent 39 p. 100 de toutes leurs erreurs sur la forme.

Les erreurs les plus fréquentes concernent, dans l'ordre, l'accord du verbe (ex.: imaginez ce que serait les écoles"), l'emploi des modes (ex.: "Pensé s'y", "des circonstances fâcheuses peuvent arrivées"), l'accord de l'adjectif (ex.: "des règlements plus sévèrent"), l'accord du nom (ex.: "beaucoup de question à ce sujet"), l'accord de l'adjectif possessif, démonstratif ou indéfini (ex.: "tout les jeunes"), l'accord du participe passé (ex.: "de plus en plus de jeunes sont atteint"). Les homonymes ne représentent que 6 p. 100 des erreurs.

7. Forces et faiblesses des élèves du Québec

Dans le tableau 1, la comparaison des moyennes obtenues pour le **fond** (intention et discours) et la **forme** (lexique, syntaxe, orthographe et grammaire) indique une meilleure performance des élèves pour le premier aspect. L'analyse par critère confirme cette observation, puisque 70 p. 100 et plus des élèves ont satisfait aux exigences relatives aux cinq critères qui s'y rapportaient. En outre, 94,9 p. 100 des élèves ont été capables d'exprimer clairement leur opinion.

Par ailleurs, lorsque nous observons les critères relatifs à la forme, les résultats ne sont pas aussi homogènes. La moyenne de 26,8 sur 50 cache des différences marquées. Ainsi:

- 93,9 p. 100 des élèves font des paragraphes qui correspondent à l'articulation de leurs idées;
- 90,1 p. 100 des élèves emploient un vocabulaire correct, précis et varié;
- 55,4 p. 100 des élèves font cinq erreurs ou moins lorsqu'ils construisent des phrases;
- 47,1 p. 100 des élèves font cinq erreurs de ponctuation ou moins;
- 34,5 p. 100 des élèves font cinq erreurs de grammaire ou moins.

Pour ce qui est de l'orthographe d'usage, 63,4 p. 100 des élèves ont fait quatre erreurs ou moins.

8. Résultats par commission scolaire

Rappelons les principaux résultats pour l'ensemble des commissions scolaires du réseau public:

- le fond (moyenne sur 50): 31,3
- la forme (moyenne sur 50): 26,0
- l'épreuve (moyenne sur 100): 57,3
- le taux de réussite (pourcentage d'élèves qui ont obtenu 60 p. 100 à l'épreuve): 46,3

Le tableau suivant présente les résultats des commissions scolaires et les situe selon l'ordre décroissant à partir de la moyenne obtenue à l'ensemble de l'épreuve. Ces résultats peuvent être comparés aux données provinciales.

Étant donné que chaque commission scolaire recevra aussi les résultats par critère, il serait souhaitable que chacune d'elles examine en détail ses données et fasse une analyse par critère afin de dégager ses propres forces et faiblesses.

Résultats par commission scolaire

Le tableau ci-dessous situe les commissions scolaires selon l'ordre décroissant de la moyenne des résultats obtenus à l'ensemble de l'épreuve. Cette moyenne est sur cent alors que les notes attribuées au fond et à la forme sont sur cinquante.

	CODE	NOM DE LA COMMISSION SCOLAIRE	SIEGE ADMINISTRATIF	PRESENCES	FOND SUR 50	FORME SUR 50	MOYENNE SUR 100	TAUX DE REUSSITE
	679	NOUVEAU-QUEBEC, CS DU	NORANDA	4	42,3	42,3	84,5	100,0
	570	EASTERN QUEBEC, LA CSR	SILLERY	9	36,4	33,8	70,2	77,8
	240	PROVENCHER, LA CSR	NICOLET	327	35,9	29,6	65,5	67,3
	210	TILLY, LA CSR DE	SAINTE-FOY	1130	35,4	30,0	65,3	67,4
	359	LAURENTIDES, LA CS DES	SAINTE-AGATHE-DES-MONTS	371	34,9	30,3	65,2	66,0
	490	ROUYN-NORANDA, LA CS	ROUYN	372	34,8	29,2	64,0	65,3
	481	SEIGNEURIE, LA CS	PAPINEAUVILLE	96	34,9	28,1	63,0	60,4
	200	TARDIVEL, LA CSR	DONNACONA	374	34,6	27,9	62,5	58,9
1	183	CHUTES-MONTMORENCY, LA CS	BEAUPORT	197	34,1	28,2	62,3	58,9
1	170	LOUIS-FRECHETTE, LA CSR	LEVIS	756	32,8	29,4	62,2	56,7
	224	WARWICK, LA CS DE	WARWICK	121	32,9	29,0	61,9	53,7
	052	MATANE, LA CS DE	MATANE	239	31,4	30,1	61,5	55,2
	190	PASCAL-TACHE, LA CSR	MONTMAGNY	558	34,3	27,2	61,4	57,5
	342	BERTHIER-NORD-JOLI, LA CS	BERTHIERVILLE	304	34,3	26,9	61,2	56,9
	162	DES ILETS, LA CS	CHARLESBOURG	353	32,9	28,2	61,2	55,0
	482	VALLEE-DE-LA-LIEVRE, LA CS	BUCKINGHAM	126	32,4	28,7	61,1	53,2
	111	BLACK-LAKE-DISRAELI, LA CS	BLACK-LAKE	154	33,4	27,6	60,9	57,8
	519	ABITIBI, LA CS	LA SARRE	267	31,1	29,7	60,9	56,9
	369	LE GARDEUR, LA CS DE	REPENTIGNY	430	34,2	26,7	60,8	57,1
	182	COTE-DE-BEAUPRE, LA CS	SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRE	119	35,0	25,8	60,8	47,1
	150	GRAND-PORTAGE, LA CSR DU	RIVIERE-DU-LOUP	797	32,0	28,7	60,6	55,1
	520	LA VERENDRYE, LA CSR	VAL-D'OR	293	31,8	29,2	60,4	58,0
	409	DES MILLE-ILES, LA CS	LAVAL	908	33,7	26,7	60,4	52,1
	070	LAC ST-JEAN, LA CSR DU	ALMA	481	31,7	28,3	60,0	53,0
	659	LAKESHORE, LA CS DE	BEACONSFIELD	11	30,5	21,5	59,9	54,5
	161	CHARLESBOURG, LA CS DE	CHARLESBOURG	575	34,0	25,9	59,9	53,9
2	080	LAPOINTE, LA CSR	JONQUIERE	736	33,4	26,4	59,8	53,7
	112	THETFORD-MINES, LA CS DE	THETFORD-MINES	371	32,6	27,2	59,8	51,2
	343	DES CASCADES-L'ACHIGAN, LA CS	RAWDON	113	34,0	25,8	59,7	57,5
	499	LAC-TEMISCAMINGUE, LA CS	VILLE-MARIE	194	33,1	26,6	59,7	52,1
	669	QUEBEC, LA CEC DE	QUEBEC	743	32,0	27,7	59,7	53,6
	462	PIERRE-NEVEU, LA CS	MONT-LAURIER	240	32,5	27,1	59,6	53,3
	500	HARRICANA, LA CSR	AMOS	285	35,1	24,4	59,6	46,0
	532	MANICOUAGAN, LA CS DE	BAIE-COMEAU	320	32,9	26,6	59,5	51,6
	461	HAUTE GATINEAU, LA CS DE LA	MANIWAKI	155	31,4	28,0	59,4	51,0
	630	SOUTH SHORE, LA CSR PROT.	SAINT-LAMBERT	210	37,0	22,4	59,4	50,5

	CODE	NOM DE LA COMMISSION SCOLAIRE	SIEGE ADMINISTRATIF	RÉFÉRENCES	FOND SUR 50	FORME SUR 50	MOYENNE SUR 100	TAUX DE REUSSITE
	250	ST-FRANCOIS, LA CSR	DRUMMONDVILLE	652	33.4	25.7	59.1	49.1
	290	CHAMBLY, LA CSR DE	SAINT-LAMBERT	2197	31.2	27.8	59.0	56.3
	390	MEILLEUR, LA CSR	GRANBY	619	33.7	25.2	58.9	48.8
	330	HONORE-MERCIER, LA CSR	SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	1061	31.0	27.9	58.9	50.6
	459	MOISSONS, LA CS DES	BEAUHARNOIS	196	34.3	24.6	58.9	50.5
	640	WESTERN QUEBEC, CSR PROT. DE	AYLMER	22	39.0	19.7	58.7	45.5
	779	CHAPAIS-CHIBOUGAMAU, LA CS DE	CHIBOUGAMAU	99	33.0	25.5	58.5	46.5
	318	LONG SAULT, LA CS DU	LACHUTE	163	31.0	27.2	58.3	50.9
	699	BALDWIN-CARTIER, LA CS	POINTE-CLAIRE	517	31.7	26.4	58.2	48.5
3	140	CHAUVEAU, LA CSR	QUEBEC	1109	30.5	27.6	58.1	50.1
3	300	BLAINVILLE-DEUX-MONTAGNES, CSR	SAINT-EUSTACHE	918	30.1	27.9	58.	49.8
	130	CHAUDIERE, LA CSR DE LA	SAINT-GEORGES-EST	878	30.8	27.0	57.7	47.3
	430	VAUDREUIL-SOULANGES, LA CSR DE	VAUDREUIL	474	32.6	24.8	57.4	45.8
	181	BEAUPORT, LA CS	BEAUPORT	287	32.7	24.6	57.3	44.9
		MOYENNE PROVINCIALE					**57,3**	
	230	MAURICIE, LA CSR DE LA	SHAWINIGAN	669	31.8	25.3	57.0	44.8
	060	PENINSULE, LA CSR DE LA	GASPE	372	31.8	25.2	57.0	47.6
	319	SAINT-JEROME, LA CS	SAINT-JEROME	597	30.5	26.4	56.9	46.9
	120	CHARLEVOIX, LA CSR DE	LA MALBAIE	280	31.0	25.7	56.8	43.9
	470	OUTAOUAIS, LA CSR DE L'	HULL	1359	31.9	24.7	56.6	43.8
	344	INDUSTRIE, LA CS DE L'	JOLIETTE	396	32.0	24.6	56.6	43.2
	221	VICTORIAVILLE, LA CS DE	VICTORIAVILLE	456	30.5	26.0	56.5	43.9
	109	CHICOUTIMI, LA CS DE	CHICOUTIMI	427	32.2	24.3	56.5	43.6
	280	CARIGNAN, LA CSR	SOREL	644	29.5	26.8	56.3	45.0
	020	BAS-ST-LAURENT, LA CSR DU	RIMOUSKI	755	31.0	25.3	56.3	44.8
	049	VALLEE-DE-LA-MATAPEDIA, LA CS	AMQUI	230	31.9	24.3	56.2	40.4
	260	VIREILLES-FORGES, LA CSR DES	TROIS-RIVIERES	978	31.7	24.2	56.0	41.2
	540	GOLFE, LA CSR DU	SEPT-ILES	434	29.5	26.3	55.8	42.4
4	090	LOUIS-HEMON, LA CSR	DOLBEAU	690	30.3	25.2	55.5	44.C
	719	SAINTE-CROIX, LA CS	VILLE SAINT-LAURENT	537	30.8	24.6	55.4	43.0
	338	LES ECORES, LA CS	LAVAL	332	31.3	24.2	55.4	39.5
	370	LIGNERY, LA CSR	LA PRAIRIE	1096	29.3	25.6	54.9	43.9
	010	BAIE DES CHALEURS, CSR DE LA	CARLETON	357	31.0	23.8	54.8	38.9
	429	HUNTINGDON, LA CS DE	HUNTINGDON	64	33.5	21.3	54.8	40.6
	222	PRINCE-DAVELUY, LA CS	PRINCEVILLE	96	32.4	22.0	54.4	37.5
	559	JEROME-LE ROYER, LA CS	MONTREAL	843	29.7	24.6	54.3	39.1
	428	VALLEYFIELD, LA CS DE	SALABERRY-DE-VALLEYFIELD	285	32.3	21.9	54.2	37.2
	051	LA TOURELLE, LA CS DE	SAINTE-ANNE-DES-MONTS	158	29.5	24.7	54.2	37.3
	389	CHOMEDEY DE LAVAL, LA CS	LAVAL	832	30.5	23.5	54.0	36.4
	709	SAULT-SAINT-LOUIS, LA CS DU	LASALLE	466	27.8	26.2	54.0	40.1
	769	VALIN, LA CS	CHICOUTIMI	227	30.8	23.0	53.8	38.3
	270	ESTRIE, LA CSR DE L'	SHERBROOKE	1988	30.3	23.5	53.8	37.0
	440	YAMASKA, LA CSR DE L'	SAINT-HYACINTHE	937	30.4	23.0	53.4	34.8
	749	MONTREAL, LA CEC DE	MONTREAL	4672	28.6	24.5	53.2	36.9
	739	GRAND MONTREAL, LA CEP DU	MONTREAL	132	28.4	24.1	52.5	37.9
	729	VERDUN, LA CEC DE	VERDUN	307	26.5	25.9	52.4	33.9
5	458	CHATEAUGUAY, LA CS DE	CHATEAUGUAY	273	31.1	21.2	52.3	30.0
5	504	JOUTEL-MATAGAMI, LA CS DE	MATAGAMI	28	25.0	27.2	52.2	35.7
	531	BERSIMIS, LA CS DE	FORESTVILLE	81	27.6	24.1	51.7	30.9
	039	ILES, LA CS DES	CAP-AUX-MEULES	145	23.9	27.2	51.2	31.0
	329	MANOIRS, LA CS DES	TERREBONNE	323	26.6	24.6	51.1	32.2
	419	DAVIGNON, LA CS	COWANSVILLE	239	27.9	23.1	51.0	26.8
	108	BAIE-DES-HA! HA!, LA CS	VILLE DE LA BAIE	218	28.2	22.4	50.6	33.5
	533	TADOUSSAC, LA CS DE	TADOUSSAC	66	26.1	24.5	50.6	27.3
	223	JEAN-RIVARD, LA CS DE	PLESSISVILLE	186	27.0	21.2	48.1	21.5
	546	FERMONT, LA CS	FERMONT	33	22.5	24.0	46.5	24.2

CONCLUSION

L'étude de ces résultats entraîne une conclusion claire: "L'heure est à l'action!"

Action individuelle de chaque élève qui, conscient de ses forces et de ses faiblesses, et convaincu de l'importance de la qualité de la qualité de la langue, aussi bien dans ses communications parlées qu'écrites, lui accordera une plus grande attention lors des ses exercices d'écriture.

Action collective des professeurs de français qui, convaincus que les élèves n'apprendront à écrire que s'ils écrivent régulièrement et fréquemment[1], feront preuve d'imagination et de créativité pour trouver des stratégies qui permettront aux élèves d'écrire plus souvent.

Action collective des professeurs des autres disciplines et des directeurs d'école qui épauleront les professeurs de français en se préoccupant, constamment et avec conviction, de la qualité de la langue écrite.

Enfin, action sociale où, collectivement, on réitérera l'importance d'une langue écrite de qualité et où l'on prendra des moyens concrets pour la faire valoir.

---

1. Quelques questions posées aux élèves lors de l'épreuve de production écrite ont démontré que les élèves de cinquième secondaire écrivent peu: 48 p. 100 des élèves ont écrit quatre textes ou moins durant l'année; 79 p. 100 des élèves ont écrit deux lettres d'opinion ou moins durant l'année.

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

8687-470
16-7407-01